

FEDERATIONS SYNDICALES DES CHEMINOTS

CGT-UNSA-SUD RAIL-CFDT

Paris, le 22 Janvier 2010

Monsieur François NOGUE
Directeur des Ressources Humaines SNCF
34 Rue du commandant Mouchotte
75699 PARIS CEDEX 14

Objet : Préavis national de grève

Monsieur le directeur,

Vous n'ignorez pas que le contexte à la SNCF est empreint de mécontentements, d'inquiétudes et de fortes exigences revendicatives depuis de nombreux mois chez l'ensemble des cheminots et ce dans toutes les fonctions.

C'est pourquoi les fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD RAIL et CFDT vous ont déposé une demande de concertation immédiate en date du 4 janvier 2010. Les fédérations ont été reçues dans ce cadre. Les éléments apportés par la Direction ne répondent en rien aux attentes des cheminots.

L'accélération des réorganisations et restructurations crée de nombreux dysfonctionnements de l'appareil de production, ce qui dégrade fortement la qualité du service offert aux usagers de la SNCF.

Votre politique menée à marche forcée à des fins exclusivement financières provoque de lourdes interrogations chez les personnels et entraîne de leur part une désapprobation clairement exprimée dans tous les collèges concernant les choix que vous tentez d'imposer, impactant leur avenir, leur statut et leurs conditions de travail.

La mise en œuvre de cette stratégie de passage en force, en refusant d'entendre les propositions des organisations syndicales, voit la mise en place des EIC, la tentative de création d'établissements multi métiers voire mono activité, la spécialisation des métiers d'ASCT, d'ADC, par produit, les réorganisations à l'Infra, la création de la branche « gares et connexions », l'abandon d'une partie du wagon isolé.

Ces évolutions ne sont pas sans conséquences sur la transformation en profondeur de l'EPIC SNCF avec une structuration verticale en branches distinctes, destinées à être de plus en plus autonomes et indépendantes.

Le budget 2010 du groupe SNCF qui a été présenté au CCE et CA où les élus et représentants des salariés se sont exprimés contre, est d'autant plus marqué par la crise que les orientations stratégiques de l'Etat et de la Direction fragilisent le système ferroviaire français et l'EPIC SNCF.

L'EPIC ne représentera plus que 59% du chiffre d'affaires du Groupe SNCF en 2010 contre 75% en 2008.

Cette montée en puissance des filiales s'accompagne d'une dégradation de la situation financière et d'une érosion continue des effectifs de l'EPIC, marquée par une nouvelle baisse de 3600 cheminots prévue dans le budget 2010. Cela est d'autant plus inacceptable que les marges de manœuvre financières ont été consommées par des opérations de croissance externe. Les cessions d'actifs augmenteront de 73,2% en 2010 et la dette progressera de 36,9% pour atteindre 10 666Md'€ !!!

La nouvelle saignée dans le Fret est d'autant plus inacceptable que le budget montre que les restructurations ne permettront pas de réduire les pertes, ni de redresser à terme les résultats. La stratégie de la Direction en 2010 montre sa nocivité pour le Fret en prévoyant un écrémage de -9% des trafics et une baisse des effectifs de -18,6%.

Alors que ce serait toujours le modèle à appliquer aux autres activités de l'entreprise, cela révèle bien toute l'ampleur de l'impasse de vos décisions opérationnelles et financières.

Pour les fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD RAIL et CFDT, il est urgent de modifier fondamentalement la politique économique et sociale à la SNCF. Le budget 2010 confirme l'autonomisation des activités, le siphonage des activités de l'EPIC, les filialisations au Fret, l'externalisation et la sous-traitance que vous souhaitez amplifier.

L'ensemble de ces leviers que vous utilisez pour casser l'entreprise intégrée, entraînent de lourdes conséquences sur la qualité du service public, le statut, l'emploi, les conditions de travail et sociales des cheminots. Les intempéries de la fin 2009, au-delà des effets réels de la neige et du froid sur la circulation des trains, ont été révélatrices des effets nocifs des politiques poursuivies.

Aussi conformément à l'article L2512-2 du code du travail, les fédérations syndicales de cheminots CGT, UNSA, SUD RAIL et CFDT vous déposent un préavis de grève couvrant la période du mardi 2 février à 20h au jeudi 4 février 2010 à 8h. Ce préavis national couvre l'ensemble du personnel de la SNCF et ceux éventuellement appelés à les remplacer.

Ce préavis est motivé par les exigences suivantes :

- **Une véritable politique de l'emploi :**
 - augmentation du nombre des embauches et remplacement de tous les départs (retraites, autres...),
 - réinternalisation des charges de travail dans l'EPIC,
 - arrêt des suppressions d'emplois,
 - régularisation au statut de tous les cheminots sous contrat CDD/CDI ou intérim,
 - arrêt de la mobilité contrainte,
 - maintien d'une formation générique et transverse permettant un véritable parcours professionnel,
 - amélioration des conditions de vie et de travail et respect de la réglementation du travail.

- **Arrêt des restructurations, fusions, fermetures d'établissements contestés par le personnel notamment au travers de projets comme l'INFRA V, au matériel, dans les services transverses et partagés RH.**

- **Une autre organisation de la production pour développer le service public ferroviaire SNCF :**
 - maintien dans les régions SNCF des prérogatives concernant la programmation et la planification des travaux, la régulation des trafics, l'adaptation opérationnelle du plan de transport, la gestion des emplois et des parcours professionnels, la sûreté des biens et des personnels...,
 - abandon des établissements Infra circulation et des projets de création d'établissements regroupant les ADC, les ASCT, les agents d'escale et vente au sein d'établissement mono activité,
 - maintien du wagon isolé et des triages, arrêt des projets de filialisations,
 - maintien et développement du Fret SNCF sur tout le territoire en réponse aux besoins économiques et notamment pour l'activité portuaire,
 - création d'établissements multi activités permettant de mutualiser les moyens et de répondre aux besoins de service public.

- **Salaires et pensions :**
 - une revalorisation générale des salaires et pensions,
 - la transformation de la prime de fin d'année en véritable 13ème mois.

- **L'amélioration des facilités de circulation par des mesures permettant de revenir à la gratuité.**

Les fédérations signataires de ce préavis sont disponibles pour engager des discussions sérieuses sur les revendications exprimées dans ce préavis.

Si tel n'était pas le cas, vous porteriez l'entière responsabilité d'un conflit majeur dans l'entreprise.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations respectueuses.